

ancenis-saint-gereon.fr

DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

Vous souhaitez faire une demande d'occupation du domaine public à vocation commerciale.

Avant toute occupation commerciale de l'espace public, un accord formalisé de la commune doit être obtenu.

Le dépôt de la demande ne vaut pas autorisation tacite, un refus motivé pourra vous être opposé.

Le mobilier sera soumis à l'avis préalable de la Commune. Le mobilier proposé doit s'intégrer avec les abords (façades bâties, espaces verts et installations environnantes). Les matériaux bruts, précaires, destinés à être recouverts (parpaings, briques,...), les pare-vues et grillages en toile ou en plastique, les palplanches ainsi que tout dispositif non pérenne sont notamment interdits.

Toute occupation du domaine public à vocation commerciale est soumise à redevance. Nous vous engageons à consulter la tarification en vigueur sur le site de la Commune.

Toute modification de votre occupation du domaine public devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Ce dossier est à retourner par mail à commerce@ancenis-saint-gereon.fr ou par courrier à :

**Direction des Services à la Population
Service Commerce
40 place St Pierre 44150 Ancenis-Saint-Géréon**

Pour être étudié, votre dossier doit être complet ; la Commune s'engage à vous répondre dans un délai de 2 mois, à réception du **dossier complet**.

Pièces à transmettre avec le dossier

- ☐ Le présent formulaire complété, daté et signé
- ☐ Les photos des mobiliers ou équipements souhaités (mobilier de la terrasse, équipement de commerce...)
- ☐ Une photo de la façade du commerce

Pour une première demande ou une modification :

- ☐ Le numéro de SIRET de l'entreprise
- ☐ Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile de l'année en cours pour l'occupation du domaine public communal

IDENTITE DU GERANT OU DE L'EXPLOITANT DE L'ETABLISSEMENT :

☐ Gérant(e) ☐ Exploitant(e)		Date de réception de la demande : (Réservé service Commune)
Nom : Prénom :		
Nom de l'établissement :		
Numéro SIRET ou SIRENE :		
Adresse de l'établissement :		
Adresse du projet si l'adresse est différente du siège de l'établissement :		
Téléphone fixe : Téléphone portable :	Courriel :	
Activité du commerce :		
Le commerce dispose-t-il d'une licence de débit de boisson et si oui laquelle ? ☐ Oui : licence... ☐ Non		

VOTRE DEMANDE

☐ TERRASSE OUVERTE SIMPLE

Définition : une **terrasse ouverte** est un *espace extérieur plan, ouvert et délimité pour l'accueil de la clientèle avec du mobilier afférent (tables, chaises, présentoirs, claustras et éventuellement bacs à fleurs)*

Pour une terrasse : avant toute modification, vous devrez impérativement recueillir au préalable l'accord formalisé de la Commune. Sans cet accord, aucun investissement de votre part ne pourra être opposé à la Commune.

- ☐ 1ère demande
- ☐ Renouvellement de la demande
- ☐ Modification d'autorisation existante

Longueur de la terrasse : _____ Profondeur : _____ Surface totale de : _____ m²

- ☐ Occupation annuelle
- ☐ Occupation saisonnière : Du au

Stockage du mobilier composant votre terrasse EN DEHORS DES HORAIRES DE SERVICE sur le domaine public :

- ☐ Oui
- ☐ Non

☐ PLATELAGE* (hauteur maximum de 60 centimètres)

*définition : Le « **platelage** » désigne généralement une structure plane constituée de planches ou de panneaux posés côte à côte, généralement en bois, métal ou composite, utilisée pour créer un plancher ou une surface de travail.

Pour les demandes énumérées ci-dessous (soumises à formalités d'urbanisme préalables), le service urbanisme reprendra contact avec vous.

- ☐ TERRASSE COUVERTE
- ☐ PLATELAGE* de plus de 60 centimètres
- ☐ STORE EN ACCROCHE FACADE

LES CARACTERISTIQUES DE LA TERRASSE

Le nombre d'éléments de mobilier doit **strictement** s'inscrire dans l'emprise de la terrasse.
Celle-ci doit donc être définie en prenant en compte la présence de la clientèle.

Matériels	Quantité	Dimensions		
		Longueur	Largeur	Hauteur
☐ Table				
☐ Chaise Fauteuil				
☐ Parasol – Obligatoire hauteur parasol ouvert				
☐ Voile d'ombrage				
☐ Pare-vent <i>hauteur maximum 1.50m</i>				
☐ Jardinière				
☐ Store	Ce type de demande nécessite le dépôt d'une Déclaration Préalable de travaux au titre de l'urbanisme (cerfa 16702*01 disponible sur <u>www.service-public.fr</u>) La démarche peut se faire en ligne sur le site internet de la Mairie d'Ancenis-Saint-Géréon (<u>https://ancenis-saint-gerreon.fr/faire-ses-demarches-en-ligne/</u>) ou à défaut en contactant le service urbanisme			
☐ Platelage bois	Fournir le projet avec les dimensions <u>en 3 dimensions</u> , un schéma de côté et les matériaux			

☐ ETALAGE*

***définition** : un « **étalage** » est une surface de l'espace public destinée à recevoir du mobilier adapté à la présentation de biens ou à la production de produits en lien avec l'activité de l'établissement.

Longueur : _____mètres

Largeur : _____mètres

Hauteur : _____mètres

Surface totale de : _____mètres carrés

☐ Occupation annuelle

☐ Occupation saisonnière : Du au

Merci de préciser la nature et les matériaux des éléments et mobiliers :

.....

.....

.....

Schéma d'implantation

Merci de fournir en pièce jointe un schéma d'implantation précisant le positionnement des éléments suivants : commerce exploité, occupation souhaitée, éléments existants (mobilier urbain, potelets, arbres ...), cheminement piéton laissé libre sur le trottoir.

Le schéma doit mentionner les dimensions de l'occupation souhaitée ainsi que le nom des rues.

ATTENTION :

Sur les trottoirs, un cheminement continu, libre de mobilier, d'une largeur minimum de 1,40m doit être assuré.

Aucun accessoire ou mobilier ne doit être fixé sur les arbres, les végétaux et sur le mobilier urbain

Je soussigné(e).....

En sa qualité de

de l'établissement

- ☐ Certifie exacts les renseignements et documents fournis par la présente demande
- ☐ Certifie avoir pris connaissance des tarifs
- ☐ M'engage à respecter les termes de l'autorisation qui me sera accordée sous forme d'arrêté municipal ou de convention d'occupation du domaine public
- ☐ M'engage à acquitter la redevance correspondant à mon occupation commerciale du domaine public
- ☐ M'engage, en cas de nécessité posée par la Commune, à procéder au retrait ponctuel ou définitif des éléments occupant commercialement l'espace public.
- ☐ Je suis informé(e) qu'en cas de non-respect de l'arrêté ou de la convention ou de cohabitation difficile avec les autres usagers de l'espace public, notamment riverains et commerces voisins, mon autorisation pourra être modifiée, suspendue, retirée ou encore non renouvelée.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le ____/____/20____

Signature obligatoire- Précédée de la mention « lu et approuvé »

Les données collectées sont confidentielles et ne sont en aucun cas communiquées à des tiers. Vos données sont uniquement transmises aux services compétents de la mairie afin de pouvoir répondre à votre demande ou vous recontacter. Elles sont conservées pendant 5 ans maximum. Conformément au Règlement Général de Protection des données, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : dpd@ancenis-saint-gereon.fr